



Listen to this article

Malgré tout ce que nous avons écrit sur la question de la Rançon et du Sacrifice pour le péché dans les Etudes des Ecritures, dans les Figures du Tabernacle et dans d'autres publications, il semblerait que certains de nos chers lecteurs ne sont pas encore au clair sur ce sujet. Quelques-uns d'entre eux se sont même embrouillés dans cette matière, tandis que d'autres, n'ayant pas moins les idées confuses, laissent entendre que Frère Russell a changé sa manière de voir, ou que certaines de nos publications se contredisent. Ce sont là de graves erreurs. Si nous devons changer notre manière de voir, nous le ferions savoir clairement. Nous allons donc faire un nouvel effort pour exposer en termes simples et clairs ce que nous croyons être la véritable interprétation de ce sujet.

« Le prix de rançon a trait à l'objet de valeur lui-même, à savoir au sang, à la mort de Christ - un prix de rançon suffisant pour le paiement de la pénalité d'un membre de la famille humaine, ou de tous les membres de celle-ci, selon l'application qui peut en être faite. » - W.T. 1909, page 309.

Pour que l'homme soit délivré du péché et de la mort, il faut qu'il y ait rachat, rédemption, autrement dit il faut qu'il y ait paiement d'une rançon. C'est là un principe basé sur la Loi divine : « oeil pour oeil, dent pour dent, vie pour vie » (Deutéronome 19 : 21). Adam et les milliers de millions d'êtres formant sa race ont été et sont dans une affreuse détresse à cause du péché et de sa pénalité. Dieu a prévu une délivrance pour eux par la procédure de la rançon qui permet leur rachat de leur condition déchue.

Naturellement, nous pourrions tout d'abord penser que pour rédimer ou racheter le droit de l'humanité à la vie, il faudrait que chaque membre de la race d'Adam fût racheté par la vie d'un autre être humain non condamné, qui serait donc saint et innocent. Mais en examinant le Plan de Dieu de plus près, nous nous apercevons qu'un seul homme, notre père Adam, comparut devant le Tribunal divin, qu'Adam seul fut condamné à mort et que tous ses enfants meurent, non pas parce qu'ils auraient été chacun en particulier jugés et condamnés à mort, mais simplement parce qu'Adam, n'étant pas arrivé à se maintenir dans

l'état de perfection, fut dans l'impossibilité de leur transmettre d'autre vie et d'autres droits que ceux qu'il possédait. Et il en est ainsi depuis plus de six mille ans, depuis la condamnation de notre père Adam jusqu'à nos jours.

Ici nous voyons une particularité remarquable de l'économie du Plan de Dieu. Dieu n'a pas voulu qu'il y eût d'autre mise à l'épreuve, d'autre condamnation à mort que celle de ce seul homme, car d'après Son dessein, conçu dès le commencement, le sacrifice d'une seule vie devait racheter la race humaine tout entière. Par un seul homme est venu tout le mal, par un autre Homme tout le mal sera réparé. C'est ce que l'Apôtre fait remarquer, disant : «Car puisque la mort est venue par un homme, c'est aussi par un homme qu'est venue la résurrection des morts. Et comme tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ, mais chacun en son rang ». - 1 Corinthiens 15 : 21-23.

Nous voyons ainsi la valeur de la mort de Jésus. Cette mort ne fut pas soufferte simplement en faveur d'Adam; elle le fut aussi en faveur de toute sa postérité. Nous voyons également combien il était nécessaire que Jésus fût «saint innocent, sans tache et séparé des pécheurs»; car s'Il n'avait pas été tel, Il se serait trouvé, comme le reste de la race humaine, sous le coup de la condamnation à mort prononcée par Dieu. Comme tous les membres de la race adamique étaient renfermés dans le péché et dans sa pénalité, il fallait, de toute nécessité, trouver quelqu'un en dehors de la postérité adamique comme Rédempteur du monde; et ce quelqu'un, qu'il fût ange, chérubin ou le grand Micaël Lui-même, c'est-à-dire le Logos, devait échanger la nature spirituelle contre la nature humaine afin d'être un prix correspondant - une Rançon pour le premier homme.

Ce n'était pas un dieu qui avait péché, aussi la mort d'un dieu ne pouvait racheter, Ce n'était pas un chérubin qui avait péché, la mort d'un chérubin ne pouvait donc pas racheter non plus. Ce fut un homme qui pécha, et le prix de sa rançon ne pouvait être fourni que par la mort d'un homme. Ce fut pour cette raison que le puissant Logos, mettant à exécution le Plan divin conçu pour la rédemption de l'humanité, laissa la gloire qu'Il avait auprès du Père avant que le monde fût, et s'abassa Lui-même en devenant un homme. Il fut « fait un peu moindre que les anges, pour la passion de la mort, couronné de gloire et d'honneur [la gloire et l'honneur de la nature humaine parfaite], en sorte que, par la grâce de Dieu, Il goûtât la mort pour chacun. » - Hébreux 2 : 9.

Le prix de rançon et l'oeuvre de rançon

Si nous avons défini clairement ce qu'est une rançon et démontré que Jésus était seul apte à servir de rançon pour Adam, il convient de montrer maintenant, au moyen de la Bible, que notre Seigneur s'est bien donné Lui-même en Rançon. Nous avons, à ce sujet, une déclaration de Jésus Lui-même en Matthieu 20 : 28, et le témoignage suivant de St. Paul « L'homme Christ Jésus, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous, témoignage [qui devait être rendu] en son propre temps » (1 Timothée 2 : 6). Ces paroles prouvent que la mort de Jésus au Calvaire fut un prix suffisant pour racheter Adam et toute sa race.

Mais l'oeuvre de l'achat d'Adam et de sa race ne consiste pas simplement à fournir le prix de Rançon nécessaire. Elle représente beaucoup plus que cela. La pensée attachée au mot rançon a une plus grande portée. Elle signifie plus que le simple don et la simple affectation de ce prix. Elle renferme la délivrance d'Adam et de sa race du pouvoir du Pêché et de la mort. Manifestement, cette oeuvre n'a pas encore été accomplie; en fait, elle a à peine commencé. La seule application faite jusqu'ici du mérite de la Rançon, a été l'imputation de celui-ci à l'Eglise, et cela par la foi seulement. L'Eglise, dans son ensemble, n'est pas encore glorifiée, elle n'est pas encore complètement délivrée du pouvoir du péché et de la mort, il est manifeste, dès lors, qu'il faudra la totalité des mille ans du Règne du Messie pour racheter, délivrer ou libérer du pouvoir du péché et de la mort, Adam et tous ses enfants. En conséquence, l'oeuvre de rançon qui commença il y a plus de dix-neuf siècles, reste encore à achever.

Le prix de Rançon ne présente aucune difficulté, car il est entre les mains de la Justice depuis plus de dix-neuf siècles. Mais il n'a pas été appliqué en ce qui concerne le monde; il est seulement imputé à l'Eglise appelée du milieu du monde, durant cet Age de l'Évangile, Pour que l'oeuvre de Rédemption soit pleinement achevée il faut que s'accomplissent d'abord les paroles suivantes de la Bible: « Je les délivrerai de la main du shéol; je les rachèterai de la mort (Osée 13 : 14). En effet, lorsque le dernier membre de la race humaine aura été délivré de la main du shéol, du sépulcre, cette oeuvre de rançon ne sera pas complètement achevée car il restera encore un grand travail de résurrection à accomplir, - celui du relèvement de l'imperfection mentale, morale et physique, et du plein rétablissement à l'image et à la ressemblance de Dieu, perdues par la désobéissance d'Adam et rachetées par le précieux sang de Christ au Calvaire.

Le Sacrifice pour le péché est différent

Tenant présent à l'esprit ce que nous venons de dire à propos de la Rançon, nous allons examiner maintenant la question du Sacrifice pour le péché, en nous rappelant que ces deux sujets sont distincts et qu'ils doivent être tenus séparés l'un de l'autre. « Le Sacrifice pour le péché montre de quelle manière le Prix de rançon est applicable ou efficace pour l'annulation des péchés du monde entier a (W.T. 1909, page 309). Le Sacrifice pour le péché n'exige pas un temps aussi long pour son accomplissement que la Rançon. Nous avons déjà vu que l'oeuvre de Rançon est en voie d'accomplissement depuis plus de dix-neuf siècles, et qu'elle s'accomplira encore pendant près de dix siècles. Sa durée totale sera donc de vingt-neuf siècles, Le Sacrifice pour le péché par contre, sera entièrement achevé avant que commence le glorieux Règne de Christ, lorsque l'Eglise sera avec Christ dans la gloire.

Le Sacrifice pour le péché, offert en Israël le Jour de réconciliation, nous montre le même sacrifice de Jésus, lequel constitue le prix de la rançon; il forme cependant une figure différente, car il montre comment Dieu affecte le mérite de Christ pour effacer les péchés de l'homme. C'est ce qui fut dépeint dans ce trait de la Loi que nous fournit le Jour de Réconciliation. Les traits distinctifs de ce Jour de Réconciliation étaient les sacrifices pour le péché. Il y avait deux sacrifices.

Il y avait d'abord celui du taureau fourni par le sacrificateur lui-même, et dont le sang devait être appliqué en faveur de la famille du sacrificateur et de sa tribu. Cela, nous le voyons, représentait la mort de Jésus et la première imputation du mérite du Seigneur, celle qui est faite à l'Eglise des Premiers-nés.

Cette Eglise se compose de deux classes de personnes. La première classe est celle des sacrificateurs qui, comme le Souverain Sacrificateur, sont spécialement consacrés à Dieu et à Son service, et présentent leurs corps en sacrifices vivants, saints et agréables à Dieu, ce qui est leur culte raisonnable (Romains 12 : 1). Dans le type, ils furent représentés, d'une part par les fils d'Aaron, de l'autre par le corps d'Aaron qui en était la tête. C'est pourquoi l'Apôtre parle de Christ comme étant la Tête ou le Chef de l'Eglise qui est Son Corps, et de nous comme étant les membres du Corps de Christ, chacun pour sa part. 1 Corinthiens 12 : 27.

La seconde classe de l'Eglise se compose de ceux qui, tout en ayant conclu la même alliance de sacrifice que les premiers, ne parviennent pas à achever, dans l'obéissance, le sacrifice de leur vie au service du Seigneur. Ils ne se retirent pas pour vivre dans le péché et mériter

la mort, mais ils n'avancent pas non plus sur le chemin du sacrifice. C'est pourquoi ils forment une classe de second ordre qui sera au service de la première classe. Ils furent typifiés par les Lévites, les serviteurs des sacrificateurs. Ceux-là ne s'assièrent pas sur le trône avec les sacrificateurs, - la Sacrificature royale, - mais ils serviront Dieu dans Son Temple. Ils n'obtiendront pas les couronnes de gloire, mais ils recevront, en définitive, des palmes de victoire. Et tous ceux qui n'auront pas été trouvés dignes d'obtenir une place dans l'une ou dans l'autre de ces classes mourront de la seconde mort.

Par ces sacrifices offerts le Jour de Réconciliation, l'Eternel nous montre qu'il existe une imputation spéciale du mérite de Jésus, valable seulement pour les péchés de ceux qui forment Son peuple consacré, et que ceux-ci, justifiés au moyen de ce mérite, sont devenus qualifiés, grâce à ce mérite de Jésus, pour être participants avec Christ dans Ses glorieuses fonctions sacerdotales.

Le secondaire sacrifice pour le péché.

Le secondaire sacrifice pour le péché offert le Jour de Réconciliation typique était appelé le sacrifice du Bouc de l'Eternel. Ce bouc ne fut pas fourni, comme le taureau, par le souverain sacrificateur typique, mais il fut donné par le peuple. En réalité, ce sont deux boucs qui furent donnés en même temps, et ils représentèrent les deux classes de l'Eglise. La classe de ceux qui offraient les sacrifices, c'est-à-dire des sacrificateurs, était représentée par le Bouc de l'Eternel. Les moins zélés dans l'Eglise étaient représentés par le second Bouc, le Bouc émissaire. Ce fut la classe du Bouc de l'Eternel, la sous-sacrificature qui constitua le second Sacrifice pour le péché.

D'après le récit biblique, le Bouc de l'Eternel fut sacrifié et traité en toutes choses de la même manière que le taureau qui l'avait précédé. Ainsi, le type nous indique que l'Eglise doit marcher sur les traces de son Seigneur en sacrifice, même jusqu'à la mort. Nous devrions nous souvenir que le sang du taureau ne fut pas appliqué pour les péchés du peuple, mais simplement pour ceux de la famille du souverain sacrificateur et de sa tribu, donc, figurément, pour les péchés de l'Eglise. Nous devrions remarquer, aussi, que ce second Sacrifice pour les péchés ne fut pas offert pour les mêmes personnes, pour la maison d'Aaron, car il n'était pas nécessaire qu'un autre sacrifice fût offert pour elles. Il fut offert par le souverain sacrificateur comme partie secondaire de sa propre offrande initiale, et le mérite qui en résulta devint applicable à tout le peuple, afin que l'expiation fût faite pour

tous.

Dans l'antitype, le Souverain Sacrificateur Jésus acheva Son Sacrifice personnel au Calvaire. Quarante jours plus tard, Il monta au ciel, parut devant le Trône de Grâce et présenta le mérite de Son Sacrifice, non pas pour le monde, mais pour l'Eglise. Comme l'écrit l'Apôtre : « Il est entré dans le ciel même, afin de comparaître maintenant devant la face de Dieu pour nous, l'Eglise, et non pour le monde (Hébreux 9 : 24). Cela est en plein accord avec ce que nous venons de voir dans le type.

Depuis la Pentecôte, le Seigneur accepte les personnes consacrées représentées par les deux boucs; et celles qui sont suffisamment zélées, Il les accepte comme Ses membres et les offre comme une partie de Son propre Sacrifice. Bientôt Il aura terminé cette oeuvre, - lorsque le dernier membre de Son Corps aura été trouvé fidèle jusqu'à la mort. Ce qu'il y aura à faire ensuite pour le Souverain Sacrificateur, toujours dans l'antitype, ce sera de présenter au Trône de la Grâce le sang de l'antitypique Bouc de l'Eternel comme si c'était Son propre sang, autrement dit le sacrifice de Son Eglise comme partie de Son propre Sacrifice. Ce sacrifice, Il le rendra applicable pour le péché de tout le peuple, - le péché originel du monde entier.

A ce moment-là, moment que nous croyons très proche maintenant, le Père remettra au Fils le peuple entier dont les péchés, ayant pour cause la transgression originelle, auront été entièrement pardonnés. Sitôt Son Royaume établi en puissance et avec une grande gloire, le Messie s'occupera des humains en vue de les délivrer du péché et de la mort, et de relever jusqu'à la perfection humaine tous ceux qui le voudront et qui obéiront aux lois de Son Royaume.

Châtiment pour les péchés commis contre la lumière

Cependant, Il y a d'autres péchés du monde qui ne sont pas compris dans la transgression adamique. Les Sacrifices pour le péché ne sont efficaces que pour le péché d'Adam et les diverses faiblesses et imperfections qui découlent de ce péché originel. Les autres péchés sont donc des péchés qui ne sont pas attribuables à l'imperfection humaine, et qui sont commis plus ou moins en connaissance de cause et contre la lumière. Un péché commis volontairement, sciemment contre la pleine lumière conduirait son auteur à la seconde mort, Mais peu nombreux sont ceux qui ont été pleinement éclairés, qui ont eu une entière

connaissance de la vérité et à qui une pleine occasion de parvenir à cette connaissance a été offerte ; c'est pourquoi très peu, en vérité, peuvent avoir commis le péché qui mène à la mort.

Partout, cependant, où a pénétré la lumière de l'Évangile, s'est répandue une certaine mesure de connaissance, qui a entraîné un degré correspondant de responsabilité. Et Dieu nous donne à entendre qu'Il tient de tout cela un compte rigoureusement exact. Il faut que tout péché reçoive sa juste rétribution. La pénalité infligée à Adam pour son péché s'est étendue d'une façon générale à toute la race humaine pendant plus de six mille ans ; mais il reste à acquitter la pénalité pour les autres péchés dont nous avons parlé, pour ceux qui ont été commis plus ou moins volontairement, plus ou moins contre la lumière et la connaissance, et qui n'ont pas été expiés jusqu'à présent, mais qui se sont accumulés depuis la Pentecôte.

Avant que la nouvelle dispensation puisse être inaugurée, comme elle doit l'être, avec toutes ses bénédictions, il faut que les comptes soient complètement réglés avec le monde. C'est le règlement de ces comptes avec le monde qui amènera le grand Temps de détresse dont il est dit qu'il sera tel qu'on n'en aura jamais vu de pareil depuis qu'il existe des nations, - le Temps de détresse qui a en fait déjà commencé, croyons-nous, et qui progressera jusqu'à ce que survienne dans un proche avenir le grand bouleversement anarchique, destiné à en marquer le terme.

C'est par ce grand Temps d'affliction que se trouveront réglés les comptes de la Justice divine. Aussitôt après commenceront à se faire sentir les bénédictions du Royaume du Messie.

La valeur des souffrances du bouc émissaire

Toutefois, Dieu tient Ses comptes avec une exactitude rigoureuse. De même qu'Il inscrit au passif du monde toute désobéissance volontaire, et notamment toutes les persécutions infligées à Son Église, de même aussi, Il est disposé à tenir compte, chaque fois que cela est possible, de ce qui peut être porté à l'actif du monde. Telle est la signification, pensons-nous, de l'image qui nous est présentée dans un acte expiatoire qui suivait les offrandes en Sacrifice pour les péchés. Cet acte consistait à confesser sur la tête du bouc émissaire certaines transgressions du peuple, et à chasser ensuite ce bouc dans le désert.

Comprenant que ce bouc émissaire représente des membres du peuple consacré de Dieu qui n'ont pas vécu conformément à leurs privilèges, le traitement qui lui a été infligé signifie, selon notre compréhension, que ces membres traverseront un grand temps de détresse ainsi qu'il est indiqué en Apocalypse 7 : 14. Ce passage de l'Écriture les décrit comme venant de la grande tribulation, lavant leurs robes et les blanchissant dans le Sang de l'Agneau. Ces tribulations, subies par la classe de la Grande Multitude, la classe des Lévites, ne sont pas des tribulations subies pour des péchés volontaires, mais des tribulations qui ont pour but la destruction de la chair, ce qui est en accord avec l'Alliance conclue par les membres de cette classe, avec l'Alliance de sacrifice qu'ils ont manqué d'observer. Les afflictions de cette classe de la Grande Multitude sont donc portées, selon notre compréhension, à l'actif du monde pour solder le compte des péchés du monde commis contre la lumière et, en particulier, contre le Peuple de Dieu. Le Temps de détresse est destiné spécialement à sévir contre les hypocrites, mais ceux de la Grande Multitude subiront un sort analogue à celui des hypocrites et partageront, dans une certaine mesure, le châtement réservé au monde.

Pour qu'il nous soit possible de comprendre clairement la nature des péchés dont le monde est tenu responsable, rappelons-nous les paroles suivantes d'Apocalypse 6 ; 9 -11 : « Je vis, sous l'autel, les âmes de ceux qui avaient été immolés pour la Parole de Dieu et pour le témoignage qu'ils avaient rendu. Ils crièrent d'une voix forte, et ils dirent : « Jusques à quand, ô Maître saint et véritable, différeras-tu de juger, et de venger notre sang sur ceux qui habitent la terre ? » Alors on donna, à chacun d'eux, une robe blanche, et on leur dit de demeurer en repos encore un peu de temps, jusqu'à ce que fût au complet le nombre de leurs compagnons de service et de leurs frères, qui devaient être mis à mort comme eux. »

Ainsi l'Écriture nous donne, touchant les exigences divines au terme de cet Age de l'Évangile, la même pensée que celle qui fut exprimée par Jésus à l'égard des Juifs de la fin de l'Age judaïque. Notre Seigneur avait dit que tout le sang innocent, répandu sur la terre depuis le temps d'Abel, serait redemandé à cette génération-là - en règlement de comptes (Matthieu 23 : 34-36). Dans le grand temps de détresse qui clôtura l'Age judaïque, les comptes furent donc réglés. Mais ils le furent jusqu'à la fin de cet âge-là. De même, nous devons nous attendre à ce que tous les comptes qui restent à régler avec le monde le soient lors de la phase la plus importante du grand temps de détresse, - se trouvant juste devant nous,

L'inauguration de la Nouvelle Alliance

L'Apôtre, mettant en contraste les sacrifices typiques pour le péché avec les sacrifices antitypiques, déclare que Jésus agit en bénédiction en offrant, non pas le sang des boucs et des taureaux, mais Son propre sang (Hébreux 9 : 11-15). En outre, les sacrifices du Souverain Sacrificateur antitypique sont appelés « de meilleurs sacrifices » - au pluriel. Cette comparaison, établie par l'Apôtre, reporte notre pensée vers le passé, au moment où les ordonnances de la Loi judaïque furent instituées, lorsque Moïse prit le sang des taureaux et des boucs et inaugura l'Alliance de la Loi en aspergeant de ce sang, d'abord les Tables de la Loi, ensuite le peuple. - Exode 24 3-8.

Mais la question suivante se pose : « Pourquoi Moïse fit-il usage du sang de taureaux (au pluriel) et de boucs (au pluriel), alors que dans le type, montré en Lévitique 16, il n'a été fait usage que du sang d'un seul taureau et du sang d'un seul bouc ? Nous répondons : En réalité, il n'y a qu'un seul taureau antitypique, l'Homme Christ Jésus qui mourut pour nous, et il n'y a qu'un seul bouc antitypique, la véritable Eglise, la seule que le Seigneur accepte comme Son Corps, qu'Il associe à Son sacrifice dont Il la considère comme une partie. Mais lors de l'inauguration de l'Alliance de la Loi, il fallut, inévitablement, plus d'un animal de chaque sorte pour asperger de sang toute la multitude du peuple d'Israël. Le sang d'un seul taureau et d'un seul bouc n'aurait pas suffi ; c'est pourquoi l'Ecriture parle de taureaux et de boucs (au pluriel), sans toutefois en donner le nombre d'une manière précise, car il ne s'agissait, en fait, que d'un seul taureau et d'un seul bouc répétés en aussi grand nombre de fois qu'il était nécessaire pour obtenir la quantité de sang suffisante à l'aspersion de tout le peuple.

Dans l'antype, lorsque la nouvelle Alliance de la Loi sera inaugurée par le Royaume du Messie, le sang de Christ, représenté par le sang de Jésus et par celui de l'Eglise, dont le sacrifice est associé à celui du Seigneur, servira d'abord à asperger ou satisfaire la Loi divine. Ce sera sur la base de cette satisfaction que le Père remettra le monde entier entre les mains du Messie. Alors commencera l'aspersion de tout le peuple avec le sang de Christ, - la purification de l'humanité, - l'extension à tous les hommes des bienfaits assurés par le sang rédempteur.

Le Jour de Réconciliation antitypique

Nous espérons que, grâce aux explications qui viennent d'être données, nos lecteurs ont pu comprendre clairement la distinction qui existe entre, d'une part la Rançon donnée par

Jésus et l'application de cette rançon et, d'autre part les Sacrifices pour les péchés de cet Age de l'Évangile et ce qu'ils signifient. Nous voudrions maintenant mettre en évidence un autre point, à savoir l'union qui existe entre les Sacrifices pour le péché et le Jour de Propitiation pour le péché dans le type comme dans l'antitype. Le Jour de Propitiation ou de Réconciliation antitypique commença avec notre Seigneur Jésus et Ses sacrifices. L'Age de l'Évangile tout entier fait partie de ce Jour de Réconciliation. Au cours de ce Jour s'accomplira une propitiation entière pour tous les péchés, et davantage, car tout l'Age Millénaire fera partie du Jour de Réconciliation antitypique.

Les sacrifices du Jour de Réconciliation sont simplement les moyens permettant d'arriver à un but. Le but à atteindre, c'est de bénir le monde et de ramener celui-ci dans l'unité ou en harmonie avec Dieu. Cette oeuvre requerra tout l'Age Millénaire. Elle comportera l'enseignement du monde et le rétablissement des humains dans tout ce qui fut perdu en Adam et acheté au Calvaire. Les offrandes en sacrifice pour le péché, faites le Jour de Propitiation, montrent simplement quel est le dessein de Dieu dans l'emploi des Sacrifices qui doivent être achevés avant que la réconciliation du monde avec Dieu puisse prendre effet.

Nous espérons que tous verront désormais clairement que les offrandes en sacrifice pour le péché, faites le Jour de Réconciliation, sont une image des procédés par lesquels Dieu travaille à faire rentrer le monde en grâce, tandis que la Rançon, tout à fait distincte, montre l'oeuvre de Jésus seul, et ce quelle apportera finalement aux humains dans toutes les parties du monde.

W. T. 5872 - 1916.